

**DELIBERATION N° 10/2024
DU CONSEIL SYNDICAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 Mars à 15 H 15 ;

Les membres du Conseil Syndical, légalement convoqués le 15 Mars 2024, se sont réunis à Sévérac-d'Aveyron, sous la Présidence de Monsieur Arnaud VIALA ;

Etaient présents :

Madame Monique ALIES, Messieurs Arnaud VIALA, Christian NAUDAN, Edmond GROS, Jean-Luc CALMELLY, Clément CARLES, Aurélien MAJOREL, Jean-Marie PUEL, David ARGENTIER, Didier BASTIDE et Christian MIGNOT

ces membres ayant obtenu procuration.

Membres collègue associé présents : Patrick MALLEVIALE.

Le Comité Syndical sous la présidence de Monsieur Arnaud VIALA a procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour :

OBJET : Sortie d'inventaire


Après avoir exposé l'inventaire de biens et équipements informatiques, matériel devenus obsolètes :

DESIGNATION DU BIEN	N° INVENTAIRE	DATE ACQUISITION	VALEUR BRUTE	VALEUR NETTE	COMPTE
Lecteur DVD Aire de l'Aveyron	MAT-013	31/12/2004	1 652.87	1 652.87	2145
Moniteur Aire de l'Aveyron	MAT-014	31/12/2004	1 100.32	1 100.32	2145
Boucles de détection	MAT-017	01/01/2016	4 439.38	4 439.38	2145
Compteur routier Aire de l'Aveyron	MAT-015	01/01/2015	3 822.97	3 822.97	2145
Blocs secours Aire de l'Aveyron	TRAVAUX008	01/01/2002	171.77	171.77	2145
Sculpture Micropolis Aire de l'Aveyron	TRAVAUX 009	31/12/2004	13 552.31	13 552.31	2145

Le Conseil, à l'unanimité des voix, autorise le Président à sortir de l'inventaire les équipements obsolètes désignés ci-dessus et à procéder aux écritures de régularisation.

Fait et délibéré à SEVERAC, le 27 Mars 2024

Le Président



Arnaud VIALA



Sens des votes :

Nombre de délégués titulaires en exercice : 37

Nombre de délégués titulaires présents ou représentés : 22

Nombre de suffrages exprimés : 22

Pour : 22 Abstentions : 0 Contre : 0

Accusé de réception en préfecture
012-251201141-20240327-20240327_102024-DE
Reçu le 08/04/2024